

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT et le mardi 30 juin 2020 à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le mercredi 24 juin 2020, s'est réuni sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, dans la salle René Dassé en mairie, sans public, avec retransmission des débats en direct, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19.

| | | |
|--|----|--|
| Nombre de membres afférents au conseil municipal | 35 | Date de la convocation : mercredi 24 juin 2020 |
| Nombre de présents | 35 | |
| Nombre de pouvoirs | 0 | Date de l'affichage : vendredi 03 juillet 2020 |
| Suffrages exprimés | 35 | |

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT, Mme Géraldine MADOUNARI.

ABSENTS ET EXCUSES :

POUVOIRS :

SECRETARE DE SEANCE : Mme Fanny MESPLET

OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT 2020

VU l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales autorisant les communes à utiliser la procédure des autorisations de programme (A.P) et des crédits de paiement (C.P) ainsi que des autorisations d'engagement (A.E).

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture 040-214000887-20200630- 202006360-015-DE Date de réception préfecture : 03/07/2020 |
|--|

CONSIDERANT que le recours à ces procédures a pour objectif de permettre une meilleure transcription budgétaire des opérations d'investissement pluriannuelles.

En prévision de l'adoption du budget primitif 2020, des modifications sont à prévoir afin de :

- revoir la répartition des crédits de paiement sur les exercices 2020 et suivants
- modifier le montant global de certaines AP
- clôturer l'AP 1601 concernant la médiathèque sur le budget principal à la somme de 81 329,64 € TTC
- clôturer l'AP Schéma directeur d'assainissement sur le budget annexe Assainissement à la somme de 769 292,91 € HT suite au transfert de l'eau à la CAGD
- clôturer l'AP Schéma directeur d'eau potable sur le budget annexe Eau potable à la somme de 162 644,75 € HT suite au transfert de l'eau à la CAGD
- clôturer l'AP concernant l'aménagement du CTO à la somme de 155 431,96 € HT sur le budget annexe Assainissement et 70 012,09 € HT sur le budget annexe Eau Potable suite au transfert de l'eau à la CAGD.

SUR PROPOSITION DE Mme Marylène HENault, Adjointe au Maire, APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 28 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE, celles de Mme Axelle VERDIERE BARGAOU, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT, Mme Géraldine MADOUNARI.

APPROUVE le montant des autorisations de programme ainsi que la répartition des crédits de paiement, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-annexé.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,
LE MAIRE,**



Julien DUBOIS

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibas - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20200630-
202006360-015-DE
Date de réception préfecture :
03/07/2020